CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E38432** **VALABLE JUSQU'AU** **13/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Raison sociale : ATELIERS SAINT ANDRE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/03/2026

Capital : 1 000 000

29 RUE GEORGES GUYNEMER
ZONE INDUSTRIELLE
33290 BLANQUEFORT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX B322611377

Siret : 322 611 377 00027

Code NACE : 4332C

Numéro caisse de congés payés : 711356

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 11173668304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 11173668304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 56 35 20 14 **Fax :**

Portable : 0786245974

Responsabilité légale :
L'AIR DU BOIS (993 599 927) / BRUON GAËL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.asa-agencement.com

E-mail : amelie.soual@asa-agencement.com

Effectif moyen : 33 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 11 050 232 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	29	03/06/2026
9113	Agencement (Technicité supérieure)	11	25/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/06/2026 12:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.